

**Parlement Autrichien, Parlamentskorrespondenz Nr. 503:  
"La COSAC discute les thèmes Constitution et subsidiarité.  
M. Fasslabend: Nous avons maintenant la chance  
d'améliorer la situation", 22 mai 2006**

(voir la « Parlamentskorrespondenz » no. 503 en date du 22 mai 2006)

**La COSAC discute les thèmes Constitution et subsidiarité  
M. Fasslabend: Nous avons maintenant la chance  
d'améliorer la situation**

Vienne (PK) – L'après-midi, la COSAC s'est poursuivie par un débat fort animé et approfondi sur «l'Avenir du traité constitutionnel et la procédure de contrôle de la subsidiarité par les Parlements nationaux ». En ce qui concerne la procédure de contrôle de la subsidiarité, les débats ont été marqués par une certaine tension entre les représentants des Parlements nationaux et du Parlement européen. Le Parlement européen avait formulé quelques remarques critiques sur la proposition du président de la Commission Jose Manuel Barroso, en insistant sur le fait que la principale tâche des Parlements nationaux est le contrôle des membres de leur propre gouvernement dans les institutions européennes et qu'il ne faut pas abuser du mécanisme de subsidiarité. En principe, une majorité prépondérante des membres de la COSAC s'est prononcée en faveur de cette procédure sur la base du Traité d'Amsterdam.

Le député autrichien Werner Fasslabend, président de la Conférence, a souligné ce consensus dans son résumé. Malgré la discussion ouverte, le souhait d'une coopération entre les Parlements nationaux et le Parlement européen était tangible, a-t-il dit, et il s'est avéré que le niveau commun est susceptible d'être élargi et approfondi. Selon lui, il est nécessaire que les différentes sensibilités puissent s'exprimer dans une vive discussion. Quant au contrôle du principe de subsidiarité, le moment est venu de réfléchir calmement sur les démarches à entreprendre. Il pense que cette tentative vaut la peine, car on a maintenant la chance d'améliorer la situation à l'avenir.

En ce qui concerne le traité constitutionnel, la discussion a également montré la volonté de trouver une solution commune, a constaté M. Fasslabend. Il est conforté dans sa conviction que l'on croit toujours en l'Europe. C'est avec prudence qu'il faut aborder le thème du traité constitutionnel et il faut surtout prendre au sérieux le pour et le contre, ce n'est qu'ainsi que l'Europe en tirera profit.

Les contributions à la discussion des membres autrichiens à la COSAC

Parmi les députés autrichiens, c'est Mme Ulrike Lunacek (Parti des Verts) qui a d'abord demandé la parole. Elle a constaté que dans le cadre de la discussion sur la

constitution les citoyennes et les citoyens ont formulé leurs angoisses qui n'ont rien à voir avec la constitution. C'est pourquoi on devrait faire mieux connaître les chapitres du traité constitutionnel où il est question de droits importants, comme par exemple du plein emploi. Elle pense que le principe de subsidiarité est une bonne chose, s'il a pour but de resserrer les liens entre le Parlement européen et les Parlements nationaux. Mais elle pense que la subsidiarité est peu utile, si elle traduit une forme de renationalisation. De toute façon, il ne faudrait pas seulement « retirer les cerises du gâteau », a retenu Mme Lunacek. Si la procédure de contrôle de la subsidiarité est appliquée, l'accroissement des ressources destinées aux groupes parlementaires est selon elle indispensable pour pouvoir traiter le grand nombre de documents.

Mme Maria Berger, eurodéputée socialiste, s'est déclarée fermement en faveur de la procédure de contrôle de la subsidiarité. Mais elle s'est défendue contre le fait d'en abuser. La subsidiarité n'est pas un remède miracle pour répondre aux soucis des citoyennes et des citoyens, a-t-elle affirmé, et si l'Union ne prend pas de dispositions pour régler différentes questions, ce sont les Etats nationaux qui devront le faire, ce qui n'est cependant pas toujours le cas, devait-elle défendre certaines réglementations au niveau communautaire. La tâche principale des Parlements nationaux est, selon elle, le contrôle des membres de leur gouvernement respectif dans les institutions européennes. Le Parlement européen effectue également un contrôle du principe de subsidiarité, a souligné Mme Berger, en demandant de ne pas monter cette affaire en épingle pour éviter un conflit avec le Parlement européen.

M. Caspar Einem, député social-démocrate a considéré le contrôle du principe de subsidiarité plutôt d'un œil critique. Les Parlements nationaux ont dès à présent la possibilité de contrôler plus, mais ils ne s'intéressent pas suffisamment aux sujets européens, a dit M. Einem. Ce n'est pas le Parlement européen qui « évincerait » les Parlements nationaux, mais ce sont les gouvernements nationaux. Il craint que la nouvelle procédure ne fasse qu'augmenter le volume de papier. M. Einem comprend l'attitude du Parlement européen, car les Parlements nationaux s'opposeraient également à la volonté des Parlements régionaux de les contrôler. Tous les parlements sont élus directement et ont des tâches spécifiques et vu sous cet angle, ils devraient mieux coopérer entre eux. Pour terminer, M. Einem a apporté son soutien au traité constitutionnel existant.

Une discussion animée

Les débats se sont poursuivis avec une intervention de Rainder Steenblock (Bundestag allemand), qui a indiqué que le débat sur la subsidiarité pouvait être une grande chance de retrouver la confiance des citoyennes et des citoyens. Mais il a en même temps rappelé qu'il fallait mener un débat démocratique car les citoyens veulent savoir qui est responsable des décisions. Selon lui, ce qui fait actuellement défaut aux parlements nationaux ce sont des structures adéquates ainsi qu'une vraie possibilité de co-décision; l'information à elle seule ne suffit pas, a-t-il déclaré.

Sur la question de la Constitution, Bogdan Barovic (Slovénie, Assemblée nationale) a indiqué qu'il faudrait avoir un dénominateur commun et définir des fondements clairs. Les citoyennes et les citoyens européens souhaitent une Union stable et la sécurité au plan social ; or cet objectif ne peut être atteint qu'avec une Constitution. Pour lui, le

projet actuel n'est pas lettre morte mais « reste bien vivant ». Il faut soit l'améliorer, soit élaborer une nouvelle Constitution a-t-il conclu.

Selon l'opinion exprimée par Jo Leinen (Parlement européen) la « justification » avancée jusqu'ici – l'Union est une union de paix – n'est plus suffisante. Les individus attendent des réponses aux questions et problèmes brûlants tels que la mondialisation, la situation de l'emploi, l'essor économique de la Chine et de l'Inde, la migration, la criminalité et le terrorisme, etc. Pour les résoudre, on a besoin non seulement des parlements nationaux mais aussi des partis politiques, a affirmé M. Leinen.

Pierre Lequiller (France, Assemblée nationale) a rappelé que l'on ne devait pas discuter seulement sur le Traité constitutionnel mais aussi sur des contenus concrets. Il a cité comme principaux thèmes l'avenir de l'approvisionnement énergétique, la religion et la culture. Un point extrêmement important pour lui serait aussi de susciter l'intérêt et l'enthousiasme des jeunes pour les questions concernant l'Europe.

Phillippe Mahoux (Belgique, Sénat) a dit souhaiter une plus grande transparence au sein de l'Union et pense que l'on devrait institutionnaliser le rapport entre le Parlement européen et les parlements nationaux. Il s'est également prononcé pour un renforcement du rôle du Parlement européen par la Constitution.

Socratis Kosmidis (Parlement grec) a soutenu le principe de subsidiarité, qu'il estime utile pour préserver l'acquis européen. Aussi a-t-il accueilli favorablement la proposition de M. Barroso, d'informer les parlements nationaux des projets aussi tôt que possible.

Godelieve van Heteren (Pays-Bas, Chambre des députés) a déclaré considérer la phase de réflexion comme importante pour pouvoir établir une nouvelle base de confiance avec les citoyennes et les citoyens. Selon elle, on aurait besoin de nouvelles formes de participation et de plus de transparence. Elle a souhaité, dans un appel à tous, que soient éliminées les tensions entre le Parlement européen et les parlements nationaux.

Andrea Manzella (Italie, Sénat) estime qu'il faudrait agir avec prudence en ce qui concerne la subsidiarité. La Constitution est déjà équilibrée et il faut se garder de détruire cet équilibre, a-t-il indiqué. Il souhaiterait donc que l'on parle de coopération européen-parlementaire.

Johannes Koskinen (Parlement finlandais) souhaite que la procédure de contrôle de la subsidiarité soit bientôt mise en œuvre pour que les parlements puissent exercer à temps leur activité législative. Ils seraient ainsi mieux préparés à créer des standards européens. Pour M. Koskinen, les problèmes au sein de l'Union sont aussi en partie dus au fait que, jusqu'ici, les parlements ont toujours réagi beaucoup trop tard.

Honorio Novo (Parlement portugais) a qualifié de friables les stratégies appliquées jusqu'ici. Les thèmes prioritaires pour l'Europe sont à son avis le travail et la cohésion. On a besoin d'un Traité constitutionnel solide, de plus de transparence et de subsidiarité, a affirmé M. Novo.

Inigo Mendez de Vigo (Parlement européen) a indiqué que la principale tâche dans l'avenir immédiat était d'expliquer pourquoi la Constitution était si importante. On peut montrer par exemple qu'elle apporte plus d'efficacité et de transparence. Il ne faut pas s'attribuer le dessus du panier, a-t-il affirmé, mais il s'est néanmoins félicité de la proposition du président de la Commission, Jose Manuel Barroso, concernant la procédure de contrôle de la subsidiarité.

Ben Fayot (Parlement luxembourgeois) a déclaré souhaiter que l'on se concentre sur les points essentiels. Entre autres sur la question de savoir si l'on veut un transfert de souveraineté ou si l'on veut rester au niveau intergouvernemental.

Thomas Silberhorn (Bundestag allemand) considère la procédure de contrôle de la subsidiarité comme ambivalente en raison des gros obstacles formels. Selon lui, les parlements nationaux devraient accorder plus d'importance à l'attention publique.

Billy Gustafsson (Parlement suédois) a attiré l'attention sur les perspectives politiques de la subsidiarité. Elle aide en effet à susciter la compréhension de la population à l'égard des solutions européennes. Les citoyens, a indiqué M. Gustafsson, souhaitent une politique qui réponde à leurs intérêts.

Antonio Girfatti (Italie, Sénat) a lancé un appel à ne pas restreindre les attributions du Parlement européen. Celui-ci doit avant tout conserver son droit d'approbation du budget.

Jimmy Hood (Grande-Bretagne, House of Commons) a vivement critiqué le Parlement européen pour ses déclarations sur la subsidiarité. Les parlements nationaux ont le droit de contrôler, a insisté M. Hood. « Prenons la défense des intérêts nationaux et partageons ce que nous avons en commun! », a-t-il proclamé.

Sophia Kalantzakou (Parlement grec) estime, a-t-elle dit, que le texte de la Constitution est formulé de façon trop technique. Il faudrait que les citoyennes et les citoyens puissent comprendre ce qu'il y a dans les lois; et l'on a besoin d'une Constitution dans laquelle sont ancrés le droit au travail, à la sécurité sociale et à la protection de l'environnement et qui restreigne la puissance des multinationales. Mme Kalantzakou a également revendiqué des droits plus étendus pour le Parlement européen et une réduction de la bureaucratie.

Barry Andrews (Parlement irlandais) a objecté que les parlements nationaux ne se montraient pas forcément plus proches de la population et a formulé l'exigence d'une plus grande responsabilité démocratique des organes de représentation du peuple.

Ankie Broekers-Knol (Pays-Bas, Sénat) a soutenu la proposition de la présidence européenne demandant une plus grande transparence pour le Conseil européen. Elle s'est déclarée en faveur de la procédure de contrôle de la subsidiarité mais a indiqué que, selon elle, la proportionnalité serait à l'avenir encore plus importante que la subsidiarité

Roger Jansson (Parlement finlandais) a abordé la question du droit de codécision des parlements régionaux dans les Etats fédéraux, dans le cadre de la procédure de contrôle de la subsidiarité. L'Europe des régions sera difficile à réaliser si les citoyens

n'ont pas le sentiment que les décisions se rapprochent de leurs intérêts, a-t-il souligné.

Richard Hörsik (Hongrie, Assemblée nationale) a regretté pour sa part que la Commission constitutionnelle du Parlement européen se soit exprimée en termes critiques à l'égard de la procédure de contrôle de la subsidiarité et a rappelé que l'on ne voulait en aucun cas affaiblir le parlement européen.

L'intervention de Charlotte Antonsen (Parlement danois) allait dans le même sens. Elle a déclaré ne pas pouvoir comprendre que le Parlement européen souhaite rétrécir l'offre faite par Jose Manuel Barroso aux parlements nationaux. Elle trouve la proposition autrichienne excellente parce qu'elle maintient l'équilibre.

Baroness Thomas (Grande-Bretagne, House of Lords) a également posé la question de savoir pourquoi le Parlement européen était contre un contrôle plus approfondi par les parlements nationaux. Elle a également indiqué qu'elle était d'un façon générale pour une amélioration de la communication avec les citoyennes et les citoyens.

Liina Tonisson (Parlement estonien) se félicite des initiatives de la présidence autrichienne sur la réduction de la bureaucratie. La proposition de M. Barroso sur la subsidiarité devrait donner plus de courage aux parlements nationaux, a-t-elle déclaré, en rappelant qu'il était nécessaire de définir des règles indiquant de quelle manière la Commission devra transmettre les documents.

Aydin Dumanoglu (Assemblée nationale turque) a désigné l'Union européenne comme une zone de paix et de stabilité et comme un aimant dont la force d'attraction se faisait sentir bien au-delà des frontières. Il faut donc que l'Union accepte le défi et fasse tout pour être un acteur global.

Constatant que la situation était actuellement bloquée, Neven Mimica (Parlement croate) a indiqué qu'il faudrait maintenant ouvrir un débat sur les valeurs communes et l'identité. Il est avant tout nécessaire, a-t-elle dit, de maintenir l'équilibre dans le modèle socio-économique européen.

Edmund Wittbrodt (Pologne, Sénat) s'est déclaré partisan d'une prolongation de la phase de réflexion, estimant qu'il fallait d'abord persuader les citoyens du bien-fondé des dispositions du texte de la Constitution. Il s'est montré, lui aussi, surpris de l'attitude du Parlement européen concernant la procédure de contrôle de la subsidiarité.

Se ralliant à cette opinion, Herman de Croo (Belgique, Chambre des députés) a indiqué que les députés nationaux étaient plus proches des citoyens. Il a lui aussi abordé la question du niveau régional dans les Etats fédéraux en ce qui concerne la procédure de contrôle de la subsidiarité.

Juozas Jarusevicius (Parlement lituanien) qui se félicite de l'initiative de Jose Manuel Barroso sur la subsidiarité a proposé de discuter le programme de travail de la Commission simultanément au Parlement européen et aux parlements nationaux.

Jozef Heriban (Slovaquie, Conseil national) a abordé la question du fossé de plus en plus profond qui se creuse entre responsables politiques et citoyens et indiqué que, selon lui, une des raisons en était la présentation négative de la politique dans les médias. Il importe donc d'améliorer la communication, a-t-il déclaré.

Karin Thorborg (Parlement suédois) a déclaré qu'elle refusait le Traité constitutionnel parce qu'il n'était pas bon. Elle a donc contesté l'opinion exprimée dans la contribution finale, selon laquelle ce serait l'ignorance des citoyennes et des citoyens qui aurait conduit au refus du Traité.

Lone Dybkjaer (Parlement danois) a dit regretter le conflit avec le Parlement européen et a lancé un appel à tous en leur demandant d'œuvrer à la réalisation de la vision européenne. Elle ne comprend pas pourquoi les eurodéputés ne considèrent pas les députés nationaux comme ayant les mêmes droits, a-t-elle indiqué.

Kurt Bodewig (Allemagne, Bundestag) a fait remarquer sur un ton critique qu'il avait l'impression que le Parlement européen était le principal ennemi. Les parlementaires nationaux se voient même refuser l'information par leurs propres gouvernements. Le Parlement allemand négocie donc actuellement avec le gouvernement au sujet du devoir d'information. Bodewig refuse l'attitude consistant à « s'attribuer le dessus du panier » car il estime que l'on risque ainsi de ne jamais réaliser le Traité constitutionnel. Or celui-ci est la base de l'avenir et de l'élargissement. L'union européenne est un projet d'intégration ; dans une simple zone de libre-échange, les parlements nationaux n'auraient pas voix au chapitre, a-t-il rappelé.